supplément à la revue

Les Temps Modernes

SIGNIFICATIONS I

Wladimir RABI

L'homme qui est entré dans la Loi

Pierre GOLDMAN







	t			
			•	
•				
		. •		
		-	•	
•				

ISBN 2.85919.000.7

© - 1976 - éditions la pensée sauvage rue Humbert II, B.P.11, 38640 Claix Les pages 32 à 34 et 70 à 72 ont dû être supprimées «in extremis» à la demande de Pierre Goldman pour des raisons d'ordre personnel.

d'ordre personnel.

Certains blancs figurant dans la composition résultent des mêmes raisons.



I – LES FAITS

I – LA TUERIE DU BOULEVARD RICHARD LENOIR

Vendredi 19 décembre 1969, vers 20 h 15, quartier de la Bastille à Paris, 6 boulevard Richard-Lenoir, dans une pharmacie, deux femmes sont assassinées, la pharmacienne et sa préparatrice, et deux hommes grièvement blessés, un client qui est intervenu inopinément et un gardien de la paix en civil qui, alerté par des voisins, s'est lancé à la poursuite du meurtrier. LE MONDE annonce le fait en quelques lignes:

Un double meurtre a été commis vendredi à 20 h 30 dans une pharmacie 6 boulevard Richard Lenoir à Paris, XIème. Mme Simone Delaunay et Mme Janine Aubert ont été tuées de plusieurs coups de feu par un inconnu. En s'enfuyant l'agresseur a en outre atteint d'une balle en plein ventre un gardien de la paix Gérard Quinet, 27 ans, qui tentait de le désarmer sur le terre plein central du Boulevard Richard-Lenoir. Un client de la pharmacie, M. Trocard, 50 ans, a également été blessé. Les policiers ont retrouvé plusieurs douilles de 9 mm sur les lieux de l'agression, mais n'ont pu encore déterminer quelle était l'arme dont s'est servi le meurtrier. Huit balles au moins ont été tirées, a déclaré le commissaire Gustave Jobard. Selon le chef de la brigade criminelle, il s'agit d'un crime crapuleux. (LE MONDE, 21-22 décembre 1969).

LE FIGARO est plus explicite:

FUSILLADE BOULEVARD RICHARD-LENOIR

...Ainsi, hier soir, une pharmacienne et sa préparatrice ont été tuées par un inconnu. Celui-ci avant de prendre la fuite a blessé un client de l'officine et un gardien de la paix en civil qui tentait de le ceinturer.

Le drame s'est produit vers 20 h 15, 6, boulevard Richard-Lenoir (11e). Le meurtrier après avoir tenté apparemment de s'emparer de la caisse, a d'abord tiré à bout portant sur Mlle Simone Delaunay,

47 ans, domiciliée 3, rue des Pyrénées (20e), qui se tenait derrière le comptoir de la pharmacie. Il a ensuite tourné son arme vers Mme Janine Aubert, 26 ans. Les deux femmes, atteintes à la tête, sont décédées sur le coup.

Un client dont l'identité n'a pas été révélée et qui s'était réfugié dans l'arrière-boutique a été grièvement blessé.

Attiré par les détonations, M. Gérard Quinet, un gardien de la paix de 22 ans, qui se trouvait après son travail dans un café voisin, a essayé de maîtriser l'assassin sur le terre-plein central de l'avenue. L'inconnu a toutefois réussi à se dégager et utilisant une nouvelle fois son arme a tiré vers le policier.

Avant d'être transporté, dans un état très grave, à la maison de santé des gardiens de la paix où M. Grimaud s'est rendu dans la nuit, M. Quinet, atteint à la poitrine, avait dit à des passants : «C'est un mulâtre.»

Les recherches entreprises immédiatement dans le quartier de la Bastille n'ont rien donné. L'enquête, dirigée par le commissaire Jobard, se révèle difficile car la fusillade s'est déroulée en l'absence de tout témoin. Seul indice matériel : la découverte d'une douille de balle de calibre 9 mm (LE FIGARO, 20 décembre 1969).

L'HUMANITE donne quelques précisions complémentaires :

Hier soir tard, on ignorait encore les motifs du drame sanglant qui s'est déroulé dans une pharmacie parisienne (...) au 6 du boulevard Richard-Lenoir, à quelques pas de la Bastille.

Vers 20 h 30, un homme est entré dans l'officine où la pharmacienne, Melle Simone Delaunay, 47 ans, et sa préparatrice, Mme Aubert, servaient un client. L'inconnu a-t-il demandé quelque chose? On l'ignore puisque le seul témoin survivant est dans un état très grave à l'hôpital.

En tous cas, des coups de feu ont claqué, tuant sur le coup les deux pharmaciennes qui s'écroulèrent derrière leur comptoir.

En cherchant à s'y réfugier, le client fut blessé à son tour par l'assassin.

Le bruit des détonations avait alerté un gardien de la paix qui, alors qu'il n'était pas en service et se trouvait en civil et non armé, passait à proximité. Ce fonctionnaire, M. Gérard Quinet, 22 ans, se dirigeait vers la pharmacie lorsqu'il vit un homme en sortir en courant. Il tenta de le ceinturer et allait y parvenir lorsque, pour se dégager,

l'inconnu tira à nouveau une balle de 9 mm qui atteignit le policier au ventre.

Grièvement touché, M. Quinet s'effondra le long d'un arbre pendant que l'assassin s'enfuyait. Avant de perdre conscience, il eut toutefois le temps de fournir un signalement imprécis de son agresseur. Ce sont là tous les éléments que possédaient, hier soir, les policiers de la brigade criminelle qui s'étaient rendus sur les lieux.

On croit qu'il pourrait s'agir d'un hold-up raté, l'assassin se serait affolé devant la résistance des deux femmes. (L'HUMANITE, 20 décembre 1969)

Les journalistes ont travaillé sur les informations fournies par la police. Retenons donc les premières indications: Quinet a eu le temps «de fournir un signalement imprécis de son agresseur» (HUMANITE), mais il a dit toutefois à des passants: «C'est un mulâtre» (FIGARO). En fait, à 20 h 15, le 19 décembre, il fait nuit et le boulevard, faiblement éclairé, obscur et bruyant, est encombré de manèges d'auto-scooters et de stands de tir, où circule, selon un rapport de police «une faune de personnages douteux». Un autre fait, qui va devenir important dans la suite: le gardien Quinet n'est pas rentré dans la pharmacie, il «se dirigeait vers la pharmacie lorsqu'il vit un homme en sortir en courant» (HUMANITE).

Deux jours après, selon L'AURORE, la police ne pense plus qu'il s'agit d'un «mulâtre» mais d'un «homme de type méditerranéen». Le texte de l'avis de recherches lancé dimanche 21 décembre 1969 (le lendemain du meurtre) est le suivant :

«1,70 m, corpulence moyenne, visage allongé, teint basané, genre plutôt espagnol ou portugais que nord-africain, vêtu de gris, porteur d'une sacoche noire, 30 ans environ, armé d'un pistolet de calibre 9 mm.» (L'AURORE, 22 décembre 1969)

En fait le portrait robot de la police correspond à une simple hypothèse de travail, tant les témoignages sont contradictoires. Le signalement du meurtrier, tel que proposé par les témoins à la police, est en effet le suivant :

- Trocard: 30 ans, type espagnol-portugais, teint basané, pattes assez longues, noires et un peu frisées, nez mince;
- Adam: 1,70 m, assez trapu, 30/35 ans;

- Pluvinage: 1,70 m, assez élancé, mince;

 Quinet : un mulâtre (déclaration confirmée par Adam, Mme Moinet et Boissier);

 Quinet : une sorte de mulâtre (déclaration confirmée par Charbit);

- Quinet: 1,70 / 1,72 m, 35 ans, visage allongé, teint mat, cheveux noirs, type méditerranéen (deuxième version);
- Boissier: 1,75/1,80 m, mince;

Carrel: gaucher;

- Charbit : corpulence assez forte, entre 30 et 40 ans.

Les témoins entendus plus tard sont aussi contradictoires quant au signalement :

 Melle Lecoq (entendue le 27 décembre 1969) : 1,70 m, cheveux assez longs, noirs, coiffés en arrière, pattes, teint plutôt foncé, de type méditerranéen;

Melle Ioualitene (entendue le 12 janvier 1970): 35 ans, cheveux noirs ondulés, yeux sombres et un peu globuleux, visage grelé de petits trous ressemblant à des cicatrices d'acné. . . nez bizarre «sans que je puisse dire pourquoi».

En tout état de cause les informations présentées par les premiers témoins sont plus importantes pour la découverte de la vérité que le portrait-robot tel que déduit par la police. Cependant l'hypothèse première, telle qu'elle se dégage de ce portrait-robot, va peser lourd sur la suite de la procédure pénale.

2 - ARRESTATION DE PIERRE GOLDMAN

Le 8 avril 1970, vers 17 h 30, carrefour de l'Odéon, un homme est arrêté : Pierre Goldman. La presse décrit ainsi l'opération :

L'AUTEUR PRESUME DE LA TUERIE DU BOULEVARD RICHARD-LENOIR ARRETE UN TRUAND DE 26 ANS SERAIT LE «TUEUR FOU» DU BOULEVARD RICHARD-LENOIR

En décembre 1969 il avait assassiné une pharmacienne et sa préparatrice pour cinq francs

Depuis Pâques, l'auteur présumé de la tuerie du boulevard Richard-

Lenoir (11e) était identifié et traqué. Onze jours et nuits de surveillance ininterrompue ont permis son arrestation.

Mercredi 17 h 30. Un homme vêtu d'une veste de daim, d'un pantalon gris foncé et d'un pull à col roulé bleu pousse la porte d'un bar proche de la place de l'Odéon. Il commande un demi et sort quelques minutes plus tard. Il ne remarque pas un consommateur qui lui emboîte le pas et les deux occupants d'une voiture qui sortent tranquillement de leur véhicule. Quelques mètres plus loin, les trois hommes bondissent sur lui. Les menottes claquent...

...Sur le suspect, les policiers devaient découvrir un passeport, peutêtre faux, au nom de Pierre Goldman, 26 ans. Sous cette identité il est déjà soupçonné d'avoir commis une dizaine d'agressions à main armée et a été condamné à un an de prison par défaut pour insoumission.

Les enquêteurs commencent l'interrogatoire qui s'est poursuivi tard dans la nuit. Mais ils ont gardé le plus grand mutisme sur son résultat. Le gardien de la paix Quinet aurait reconnu le suspect sur une photo anthropométrique.

Ce sont des «renseignements» parvenus à la police judiciaire qui ont permis de l'identifier. Pierre Goldman, lorsqu'il avait trop bu, avait parlé du drame dans plusieurs cafés. Et il avait donné des détails que seuls les policiers connaissaient. (FRANCE SOIR, 10 avril 1970, numéro sorti le 9 avril).

Retenons dans ce compte rendu plusieurs points: le suspect était l'objet d'une surveillance ininterrompue depuis onze jours (donc depuis le 28 mars); et Quinet aurait reconnu le suspect sur une photographie anthropométrique (en fait le ler avril 1969, soit avant la procédure de reconnaissance). Et puis, on ne peut manquer d'être choqué du procédé: d'une part on signale qu'il s'agit de «l'auteur présumé», mais on ajoute plus loin: «En décembre 1969 il avait assassiné une pharmacienne et sa préparatrice pour 5 francs». Naturellement, dans l'esprit du rédacteur, cette formule concerne le meurtrier et non le suspect; mais, dans l'esprit du lecteur rapide, l'amalgame est en place. Le lendemain 9 avril 1969, la procédure officielle de reconnaissance a lieu sur un «groupe de représentation» où figure Pierre Goldman. La presse souligne que le suspect à été reconnu:

LE MEURTRIER PRESUME D'UNE PHARMACIENNE ET DE SON EMPLOYEE A ETE FORMELLEMENT RECONNU PAR TROIS TEMOINS.

Pierre Goldman, le meurtrier présumé d'une pharmacienne, Mme Delaunay, et de son employée, Mme Aubert, a été formellement reconnu jeudi après-midi au Quai des Orfèvres par l'un des principaux témoins du drame, le gardien de la paix Gérard Quinet, qui avait été lui-même gravement blessé le 19 décembre dernier. Lors de la confrontation, deux autres témoins, un locataire de l'immeuble où se trouve la pharmacie et le propriétaire d'un café voisin, ont également reconnu Pierre Goldman. Celui-ci, qui continue à nier, devait être confronté ce vendredi avec un autre témoin, présent dans la pharmacie au moment de l'agression, M. Trocard. (LE MONDE, 11 avril 1970, numéro sorti le 10).

L'AURORE est plus précis et publie la photographie du suspect, si bien que Trocard, qui sera entendu le même jour, reconnaitra le suspect, après avoir lu ce journal:

LE POLICIER A RECONNU L'ASSASSIN DES PHARMACIENNES

«C'est lui. Il n'y a aucun doute». La confrontation était terminée. Elle n'avait duré que quelques secondes. Mais elle a suffi aux policiers pour être persuadés que Pierre Goldman, qu'ils avaient arrêté la veille, était bien le tueur du boulevard Richard-Lenoir...

...L'homme qui l'a formellement reconnu hier après-midi dans les locaux de la police judiciaire avait toutes les raisons d'avoir retenu ses traits. Il s'agissait du gardien de la paix Gérard Quinet qui, à deux reprises, avait ceinturé le bandit, avant d'être grièvement blessé par une balle.

C'était il y a quatre mois. Simone Delaunay et sa préparatrice Jeanne Aubert allaient fermer leur pharmacie lorsque deux clients se présentèrent, dont M. Trocard. L'autre, sortant un pistolet, se fit immédiatement menaçant. Et comme la pharmacienne résistait, il tira froidement. D'abord sur M. Trocard, puis sur les deux femmes. Seul le premier devait s'en sortir. En prenant la fuite, le gangster laissa tomber son seul butin : la pièce de 5 francs que lui avait remise M. Trocard. Mais un policier qui se trouvait dans un bar voisin, M. Quinet entendit les coups de feu. Il bondit, tenta de ceinturer le tueur qui, à nouveau, tira et blessa son poursuivant avant de s'enfuir défini-

tivement.

Depuis les policiers stagnaient. Pourtant, ces derniers temps, ils apprirent qu'un certain Pierre Goldman s'était vanté à plusieurs reprises dans des bars, alors qu'il était ivre, d'être le tueur du boulevard Richard-Lenoir. Il fut appréhendé mercredi soir dans le quartier de l'Odéon. Déjà les enquêteurs ont pu établir avec certitude qu'il est l'auteur de plusieurs agressions à main armée dans des boutiques. Mais Goldman, bien que reconnu par M. Quinet et d'autres témoins qui l'ont vu s'enfuir, nie énergiquement le double meurtre. Une dernière confrontation devrait achever de persuader les policiers qu'ils tiennent bien le tueur : celle qui aura lieu aujourd'hui entre Goldman et M. Trocard. Alain MATHERON (L'AURORE du 10 avril 1970).

Le 10 avril Trocard reconnait le meurtrier :

LE DOUBLE MEURTRE DU BOULEVARD RICHARD-LENOIR

Un quatrième témoin a reconnu formellement en Pierre Goldman l'homme qui dans la soirée du 19 décembre avait tué à coup de pistolet une pharmacienne et sa préparatrice, boulevard Richard-Lenoir à Paris.

Ce témoin, Mr. E. Trocard, transporteur, venait d'entrer dans la pharmacie lorsque le malfaiteur fit irruption. Mais malgré cette nouvelle charge, Pierre Goldman continue à nier. (LE MONDE, 12-13 avril 1970, numéro sorti le 11).

Samedi 11, dans l'après-midi, Pierre Goldman est présenté au juge d'instruction M. Martin, qui l'inculpe d'homicides volontaires et l'écroue à Fresnes.

Par quelle voie la police est-elle parvenue à élaborer cette opération? Le 28 mars 1970, à plusieurs reprises se trouve signalé que des «informations confidentielles» seraient parvenues, concernant un nommé Goldi, qui serait impliqué dans plusieurs agressions: la pharmacie Farmachi de la rue Rousselle, le 4 décembre 1969; le magasin de vêtements Vog de la rue Tronchet, le 20 décembre 1969; la pharmacie du boulevard Richard Lenoir, le 19 décembre 1969 et, plus tard, l'agent payeur des Allocations familiales, le 16 janvier 1970. Interrogé le 8 avril 1970 au quai des Orfèvres, Pierre Goldman répond: «L'affaire de la pharmacie de la rue Rousselle, je l'ai

bien faite. . . je n'avais pas d'argent et j'avais décidé de vivre de braquages». De même il reconnait Vog : «Je ne me masque jamais». De même pour l'agent payeur. Rue Rousselle, sa première agression, il opère seul. Au cours de la seconde opération, rue Tronchet, il est accompagné de deux Noirs. Contre l'agent payeur, il est en compagnie d'un Noir. On commence à percevoir ici tous les éléments du système qui est en train d'être mis en place.

Toujours au quai des Orfèvres, ce même 8 avril 1970, un jeune policier lui fait comprendre qu'il est «soupçonné de meurtre» et un autre lui dira : «C'est toi le tueur, t'as pourtant pas une gueule de mulâtre»; enfin un troisième téléphonant: «On vient de sauter le mec de Richard-Lenoir» (SOUVENIRS OBSCURS D'UN JUIF POLONAIS NE EN FRANCE, éditions du Seuil, 1975, pages 106 et 107). L'homme a compris. Alors s'engage le dialogue avec le commissaire Leclerc : «Fréquentezvous le secteur de la Bastille ?» (selon le procès-verbal); en fait : «La Bastille, vous connaissez ?» Pierre Goldman éclate : «Je vois où vous voulez en venir. Je vous dis tout de suite que je n'ai rien à voir dans cette boucherie. Présentez moi l'agent de police et qu'on en finisse. Il m'innocentera» (SOUVENIRS OBSCURS..., pages 106 et 107). L'acte d'accusation se fondera sur ce dialogue pour en tirer l'argument exactement contraire:

Goldman était arrêté le 8 avril 1970. Alors qu'aucune question ne lui était posée, il déclarait spontanément qu'il n'avait rien à voir dans la tuerie du boulevard Richard-Lenoir, tout en admettant qu'il s'était intéressé à cette affaire parce qu'il risquait d'être suspecté d'en être l'auteur, car son signalement était identique à celui du meurtrier (extrait de l'acte d'accusation).

Le processus argumentaire est en marche. Et le commissaire Leclerc va préciser sa pensée, qui va finalement se cristalliser dans l'argumentation de l'avocat général Langlois le 13 décembre 1974:

Le soir du 9 avril, j'étais dans la cage affectée aux gardés à vue qu'on isole, je demandai à voir Leclerc. On me fit descendre, il s'apprêtait à partir. Il se fit gentil, compréhensif. D'un bras il m'entoura

les épaules. Il me fit entrer dans le bureau du divisionnaire, de Jobard. Dans l'autre pièce, les policiers avaient l'air excités, contents. Leclerc m'offrit un cigare. Je vis, sur une table, des exemplaires d'une revue maoïste. J'étais seul avec Leclerc. Je lui avouai les trois agressions que j'avais commises. Je lui précisai que je ne voulais pas mélanger le vrai et le faux, qu'ainsi je voulais mieux défendre mon innocence dans l'affaire Richard-Lenoir. J'essayai de le convaincre de mon innocence.

Il fut déçu, surpris, irrité. Il me dit d'arracher de mon esprit l'horreur de ces meurtres, de les considérer dans leur banalité d'agression qu'un incident, imprévu mais presque normal, avait rendue sanglante : quelque part le mécanisme de l'agression s'était déréglé. C'était tout. (SOUVENIRS OBSCURS..., page 110)

En fait la police s'est trouvée sur la piste de Pierre Goldman sur les informations d'un délateur que Goldman appelle X2 (X1 étant le meurtrier). Voici comment il le décrit :

Je l'avais connu en Mai 68, par l'intermédiaire d'un grand ami, P. A cette époque, il était quelque peu occupé à parcourir l'émeute étudiante, à y assommer des policiers ou autres représentants des forces de l'ordre. C'était un homme d'environ 30 ans. Il avait l'allure d'une crapule bestiale, brutale, un corps taillé dans le roc, une musculature de statue. Avait servi en Algérie dans un régiment de choc. Etait quasiment analphabète. Je n'avais, avec lui, rien de commun. ABSOLUMENT RIEN. Je me liai pourtant à cet homme et je le voyais souvent, presque tous les jours. J'étais intéressé, touché par la différence monstrueuse qui nous séparait. Pour diverses raisons, j'avais confiance en lui. Ces raisons, je les tairai. Je l'informai de l'agression que j'avais commise. Il ne s'agissait aucunement d'une stupide vantardise. Ma confidence avait un sens précis, que je tairai également. (SOUVENIRS OBSCURS..., page 85)

L'agression dont il parle ici est celle du 4 décembre 1969 à la pharmacie Farmachi. Et voici comment cet X2 a pu être amené à croire que Goldman était le meurtrier, en une hypothèse qui a cadré avec celle de la police. Nous sommes le 19 décembre 1969.

Je me rendis dans un bar de l'Odéon et y rencontrai X2. Nous restâmes quelques heures ensemble. J'étais muni d'une sacoche

noire dans laquelle il vit mon Herstal. J'avais laissé le P 38 dans mon logement. Ce P 38 allemand, je ne voulais pas l'utiliser. Il était seulement destiné à armer un de mes éventuels comparses. Je n'aimais pas ce pistolet. X2 vit donc mon Herstal : il m'avait en effet demandé de lui donner quelques cartouches et j'en pris huit d'un de mes chargeurs (sans le sortir de ma sacoche).

Je l'informai que j'avais, à 19 heures, un rendez-vous au métro Saint-Paul où je devais rencontrer un comparse, en vue d'agresser une crémerie en gros.

Je le quittai vers 18 heures, ou 17 heures 30.

(SOUVENIRS OBSCURS. . ., page 89)

Il se rend à pieds au métro Saint-Paul. Il renonce à son agression. Il est 19 h 45. Il téléphone à son ami P. et lui indique où il se trouve. Il bavarde avec quelques amis de rencontre. Puis il se rend chez son ami Joël Lautric, rue de Turenne. Une forte douleur dentaire le retient chez Lautric, jusqu'à 22 heures.

Je descendis, vers 10 heures, acheter le journal, FRANCE-SOIR, et j'appris qu'un homme de couleur, un mulâtre, avait, dans une officine du boulevard Richard-Lenoir, tué deux pharmaciennes, blessé gravement un client et un agent de police qui, en civil et hors service, avait tenté de l'arrêter. L'agresseur avait ouvert le feu dix fois.

Il me sembla que cette pharmacie était proche de l'immeuble où, chez mon parrain, j'avais habité quelques mois, après que mon père m'eut enlevé à ma mère. Je me souvins que, du balcon de l'appartement de mon parrain, j'avais assisté, en compagnie de mon père, au défilé du ler mai qui s'était terminé par une fusillade, et que mon père m'avait alors donné une sévère leçon de calme et de courage. (J'appris après mon arrestation qu'il s'agissait du même immeuble.) (SOUVENIRS OBSCURS..., page 91)

Le 22 décembre 1969 la presse donne le signalement du meurtrier. Le même jour X2 exprime ses doutes. Ici un long développement qui est une des clés de cette affaire.

Dès que le nouveau signalement du coupable eut été diffusé, le jour même, X2 me confia qu'il était certain que j'étais cet assassin : à 19 heures, il le savait, je me trouvais, le soir du 19 décembre, au métro Saint-Paul, en quête d'une agression, porteur d'une arme

capable de tirer dix balles, le Herstal, muni d'une sacoche, revêtu d'un pardessus gris anthracite, furieux aussi, presque dément, de la douleur dentaire qui m'affectait.

D'autre part, il semble qu'il plaisait à X2 que je fusse ce tueur. Cet homme qui avait combattu, dans une unité d'élite, des maquisards algériens, me supposait un passé sanglant. Il savait que j'avais séjourné dans une guérilla. Il ignorait que je n'y avais tué que des moustiques, le temps. Dans son âme abrutie, les guérilleros étaient seulement d'impitoyables et cruels assassins. J'opposai un démenti formel à ses allégations. Il y vit, avec admiration, la preuve de mon aptitude au meurtre : je savais garder le silence, je niais, donc j'étais coupable. Séduit par ce massacre implacable, il désirait que j'en fusse l'auteur : son existence misérable s'en trouvait rehaussée, comme ennoblie.

Il avait fait part de sa conviction à P., l'homme à qui j'avais téléphoné du métro Saint-Paul.

Je dis à P. que je n'étais pas le double meurtrier du boulevard Richard-Lenoir.

P. fut troublé. Il me connaissait assez bien. Il savait la nature funèbre de mon tourment, de ma solitude. Il pensa que j'avais pu, par un tel crime, signifier, signer mon obsession. Qu'il n'était pas impossible que le désespoir solitaire où je vivais eût glacé en moi toute pitié.

Il me dit que, sincèrement, il me croyait capable d'avoir ainsi donné la *mort*. Je pense qu'il me percevait comme un mort vivant, qu'il en était fasciné, qu'au fond il aurait aimé, lui aussi, que je sois un tueur.

Je le revis. Je n'oublierai jamais cette scène, notre dialogue.

(Je précise que P. appartenait à la catégorie des quelques personnes qui figuraient parmi mes amis intimes.)

J'étais las, exténué, triste, amer, blessé, cassé. Je sentais la caresse fatidique, macabre, de cette affaire. Nous marchions sur un boulevard, la nuit était tombée. Un vent soufflait qui pénétrait mon corps et y jetait du froid, mais, ce vent, je le saisissais comme un pur symbole.

P. me demanda solennellement si, oui ou non, j'étais l'assassin du boulevard Richard-Lenoir. Il croirait en ma réponse. Il suffisait que je lui réitère mes précédentes dénégations.

Je restai, un long moment, silencieux.

Je lui demandai simplement, ensuite, si je risquais d'être condamné à mort et exécuté. Il me dit qu'on ne guillotinait plus, mais que je serais condamné à la réclusion à vie. Il me dit qu'il fallait que je quitte la France, il m'en pria, il me donnerait de l'argent.

Je refusai.

Il me demanda si j'étais armé. J'étais armé. Son regard se fit étranger. Il s'éloigna de moi comme d'un lépreux.

(SOUVENIRS OBSCURS..., pages 96, 97 et 98)

C'est alors qu'il ajoute et précise :

Il me semble que j'eus alors le désir – que je n'identifiai pas – d'être accusé de ces meurtres : dans cette accusation, je serais un étranger absolu. (SOUVENIRS OBSCURS..., page 98)

Alors il peut conclure:

Qu'on m'entende bien. Ce discours, que je formule ici, et maintenant, je ne le tenais pas. A personne je ne dis que j'étais l'auteur de la tuerie du boulevard Richard-Lenoir. Quand on m'interrogeait, j'affirmais mon innocence, énergiquement. Le seul indice de l'ambiguïté où j'étais face à ces meurtres qui ne m'appartenaient pas, se manifesta à cette époque, dans le silence que j'avais opposé à la question décisive de P.. (SOUVENIRS OBSCURS..., pages 98 et 99)

Certes il est en un sens exact de dire que X2 a entrainé la conviction des policiers. Mais, à la vérité, il faudrait dire ceci :

Il a surtout entrainé les policiers à considérer que, faute du vrai coupable, je faisais un coupable parfait, vraisemblable, capable du fait. (SOUVENIRS OBSCURS..., page 227)

Cependant il refusera toujours de révéler l'identité de X2. Pourquoi ?

Pourquoi? Parce que. (SOUVENIRS OBSCURS..., page 226)

Ce refus troublera beaucoup les journalistes judiciaires. Ainsi :

Compte rendu d'audience de Pierre Macaigne

De cette deuxième journée du procès de Goldman (soupçonné du meurtre de deux personnes au cours du seul hold-up qu'il ne reconnaisse pas), disons qu'elle fut à la fois celle des experts-psychologues et celle de cette Arlésienne invisible mais présente : l'«indic» mystérieux qui vendit à la police un accusé dont - c'est clair, à présent - il

Dans cet ouvrage, dont le titre «L'HOMME QUI EST ENTRE DANS LA LOI», se réfère à l'apologue de Kafka, «L'HOMME QUI VOULAIT ENTRER DANS LA LOI», l'auteur, W. Rabi, explique comment et pourquoi Pierre Goldman fut condamné, le 14 décembre 1974, à la réclusion criminelle à perpétuité par la Cour d'assises de Paris, puis, comment et pourquoi il fut, le 4 mai 1976, acquitté par la Cour d'assises d'Amiens, des meurtres du boulevard Richard-Lenoir.

Mais, par delà la personnalité d'un homme que l'auteur présente ici, grâce à de nombreux documents (notes et entretiens), apparaît le problème plus général de la machine policière et de la machine judiciaire.

Telle est la LEÇON EXPERIMENTALE que les jurés de Picardie ont donnée en un PROCES EXEMPLAIRE.